Ville de

VENTABREN

communauté du PAYS D'AIX

Zonage d'assainissement collectif et non collectif

3 - Aptitude des sols

Perméabilité, Profondeur de l'eau

Epaisseur de sols utilisable pour l'épandage souterrain

Pentes

Planche Ventabren ouest

AGE Environnement - Ingénieurs Conseils
Technologies de l'environnement, de l'eau, de l'urbanisme
Agence Provence : 22, lotissement les Oliviers 13109 SIMIANE - Tél : 04 42 22 70 79 - Fax : 04 42 22 67 67
Siège : 1, rue Dieudonné-Costes 82 000 MONTAUBAN Tél. 05 63 03 34 42 - Fax 05 63 03 34 56

Date	Juillet 2007
Nom du fichier	pl3 carte Ventabren ouest.cdr
Echelle	0 50 150 m

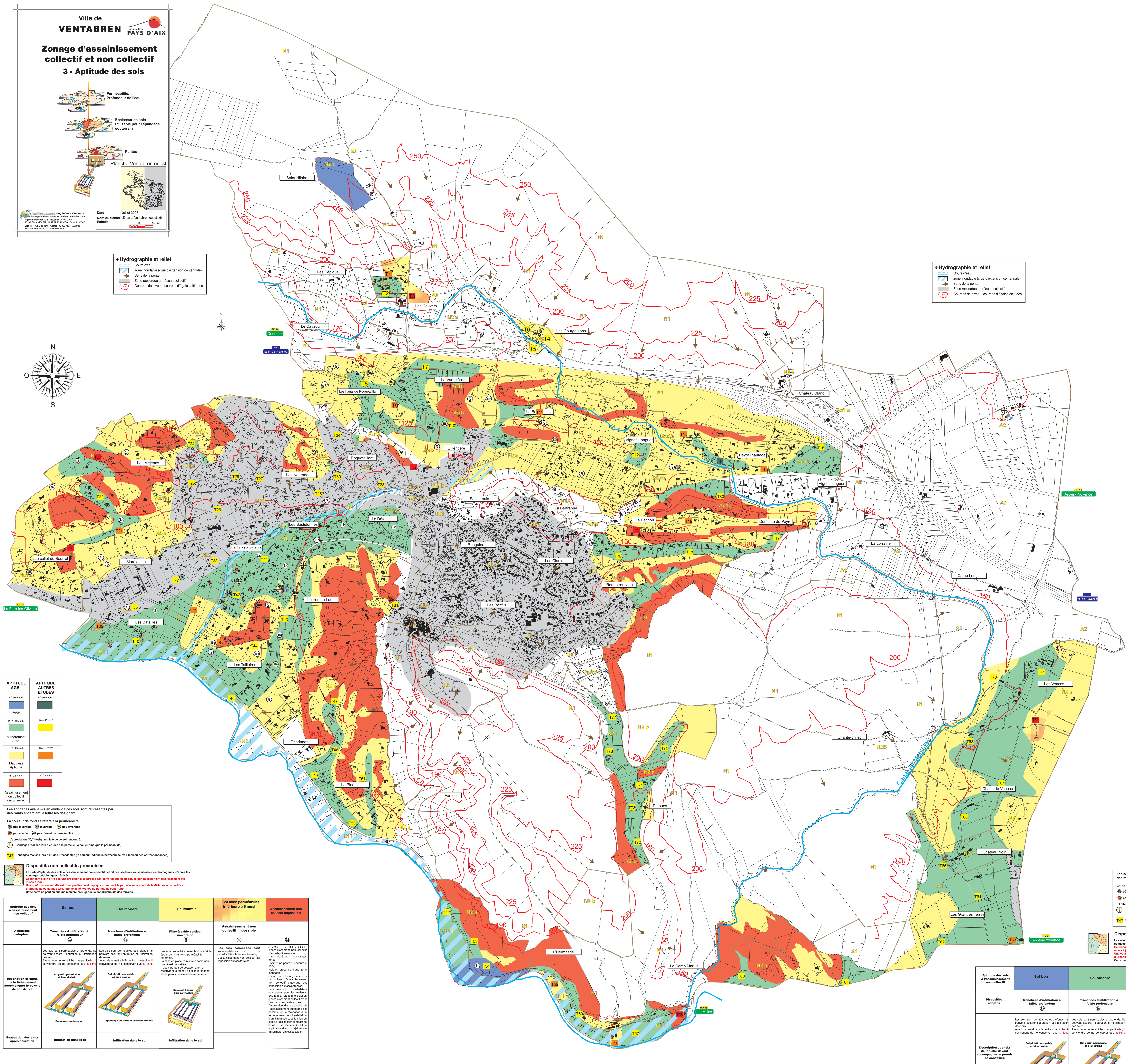

Hydrographie et relief

- Cours d'eau
- zone inondable (crue d'extension centennale)
- Sens de la pente
- Zone raccordée au réseau collectif
- Courbes de niveau, courbes d'égales altitudes

APTITUDE AGE	APTITUDE AUTRES ETUDES
> à 50 mm/h Apte	> à 50 mm/h
20 à 50 mm/h Modérément Apte	10 à 50 mm/h
6 à 20 mm/h Mauvaise Aptitude	6 à 10 mm/h
Inf. à 6 mm/h Assainissement non collectif déconseillé	Inf. à 6 mm/h

Les sondages ayant mis en évidence ces sols sont représentés par des ronds encerclant la lettre les désignant.

La couleur de fond se réfère à la perméabilité

Xy très favorable — Xy favorable — Xy peu favorable

Xy peu adapté — Xy pas d'essai de perméabilité

L'abréviation "Xy" désignant le type de sol rencontré.

Sondages réalisés lors d'études à la parcelle (la couleur indique la perméabilité)

T47 Sondages réalisés lors d'études précédentes (la couleur indique la perméabilité, voir tableau des correspondances)

Dispositifs non collectifs préconisés

La carte d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif définit des secteurs vraisemblablement homogènes, d'après les sondages pédologiques réalisés.

Cependant elle n'offre pas une précision à la parcelle car les variations géologiques ponctuelles n'ont pas forcément été mises à jour.

Une confirmation sur site est donc préférable et implique un retour à la parcelle au moment de la délivrance du certificat d'urbanisme ou au plus tard, lors de la délivrance du permis de construire.

Cette carte ne peut en aucune manière préjuger de la constructibilité des terrains.

Aptitude des sols à l'assainissement non collectif	Sol bon	Sol modéré	Sol mauvais	Sol avec perméabilité inférieure à 6 mm/h :	Assainissement non collectif impossible
Dispositifs adaptés	Tranchées d'infiltration à faible profondeur (1a)	Tranchées d'infiltration à faible profondeur (1c)	Filtre à sable vertical non drainé (5)	Assainissement non collectif impossible (Al)	(11)
Description et choix de la fiche devant accompagner le permis de construire	Les sols sont perméables et profonds. Ils peuvent assurer l'épuration et l'infiltration des eaux. Avant de remettre la fiche 1 au particulier, il conviendra de ne conserver que la ligne Sol plutôt perméable et bien drainé Epandage souterrain	Les sols sont perméables et profonds. Ils peuvent assurer l'épuration et l'infiltration des eaux. Avant de remettre la fiche 1 au particulier, il conviendra de ne conserver que la ligne Sol plutôt perméable et bien drainé Epandage souterrain sur-dimentionné	Les sols rencontrés présentent une faible épaisseur filtrante de perméabilité favorable. La mise en place d'un filtre à sable non drainé est conseillée. Il est important de décaper la terre recouvrant le rocher, de scarifier le fond et les parois du filtre et de remanier au Sous-sol fissuré trop perméable	Les sols concernés sont susceptibles d'avoir une perméabilité inférieure à 6 mm/h, L'assainissement non collectif est impossible sur ces terrains	Aucun dispositif d'assainissement non collectif n'est adapté en raison : - soit de 3 ou 4 contraintes fortes, - soit d'une pente supérieure à 15%, -soit en présence d'une zone inondable. Sauf aménagements particuliers, l'assainissement non collectif classique est impossible sur ces parcelles. Les seules possibilités envisagées pour les maisons existantes, lorsqu'une solution d'assainissement collectif n'est pas envisageable, sont : l'acquisition d'une parcelle où l'assainissement autonome est possible, ou la réalisation d'un terrassement pour l'installation d'un filtre à sable, ou la mise en place d'un dispositif compact ou d'une fosse étanche (solution impérative si aucun rejet vers le milieu naturel n'est possible).
Evacuation des eaux après épuration	Infiltration dans le sol	Infiltration dans le sol	Infiltration dans le sol		

Ville de
VENTABREN
communauté du PAYS D'AIX
Zonage d'assainissement collectif et non collectif
3 - Aptitude des sols
Perméabilité, Profondeur de l'eau
Epaisseur de sols utilisable pour l'épandage souterrain
Pentes

Planche Ventabren est

AGE Environnement - Ingénieurs Conseils
Technologies de l'environnement, de l'eau, de l'urbanisme
Agence Provence : 22, lotissement les Oliviers 13109 SIMIANE - Tél : 04 42 22 70 79 - Fax : 04 42 22 67 67
Siège : 1, rue Dieudonné-Costes 82 000 MONTAUBAN Tél. 05 63 03 34 42 - Fax 05 63 03 34 56

Date	Juillet 2007
Nom du fichier	pl3 carte Ventabren est.cdr
Echelle	0 50 150 m

Hydrographie et relief
Cours d'eau
zone inondable (crue d'extension centennale)
Sens de la pente
Zone raccordée au réseau collectif
Courbes de niveau, courbes d'égales altitudes
APTITUDE AGE / APTITUDE AUTRES ETUDES
> à 50 mm/h Apte — > à 50 mm/h
20 à 50 mm/h Modérément Apte — 10 à 50 mm/h
6 à 20 mm/h Mauvaise Aptitude — 6 à 10 mm/h
Inf. à 6 mm/h Assainissement non collectif déconseillé — Inf. à 6 mm/h
Les sondages ayant mis en évidence ces sols sont représentés par des ronds encerclant la lettre les désignant.
La couleur de fond se réfère à la perméabilité
Xy très favorable — Xy favorable — Xy peu favorable
Xy peu adapté — Xy pas d'essai de perméabilité
L'abréviation "Xy" désignant le type de sol rencontré.
Sondages réalisés lors d'études à la parcelle (la couleur indique la perméabilité)
T47 Sondages réalisés lors d'études précédentes (la couleur indique la perméabilité, voir tableau des correspondances)
Dispositifs non collectifs préconisés
La carte d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif définit des secteurs vraisemblablement homogènes, d'après les sondages pédologiques réalisés.
Cependant elle n'offre pas une précision à la parcelle car les variations géologiques ponctuelles n'ont pas forcément été mises à jour.
Une confirmation sur site est donc préférable et implique un retour à la parcelle au moment de la délivrance du certificat d'urbanisme ou au plus tard, lors de la délivrance du permis de construire.
Cette carte ne peut en aucune manière préjuger de la constructibilité des terrains.